

Procès-Verbal

du Conseil Municipal du 9 mai 2017

L'an deux mil dix-sept, le neuf mai, à vingt heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Hilaire du Touvet, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Saint-Hilaire du Touvet, sous la présidence de M. Philippe WACK, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 18

Date de la convocation : 3 mai 2017

Étaient présents : Patrick BARTCZAK, Martine BERNARD, Carole CHEVALIER-BRUMAGNE, Monique CHANCEAUX, Julien LORENTZ, Isabelle MICHAUX, Frédérick PENET, Olivier PRACHE, Colette SWIFT, Philippe WACK, Valérie COQUAND, Ann HERTELEER, Véronique BOULARD, Isabelle RUIN

Absents excusés :

- Carine PETIT donne pouvoir à Colette SWIFT
- Romain RAIBON PERNOUD donne pouvoir à Philippe WACK
- Flore CAQUANT donne pouvoir à Monique CHANCEAUX

Absents : Bernard MARO

Madame Ann HERTELEER est désigné secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-5 du CGCT.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h35.

1) Approbation du procès-verbal du 14 mars 2017

Le Procès-Verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

2) Approbation du procès-verbal du 11 avril 2017

Le Procès-Verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

3) Décision Modificative n°1 Régie des Remontées Mécaniques

Monsieur Julien LORENTZ, Président de la Régie, présente la DM n°1 au BP 2017 de la Régie des Remontées Mécaniques s'expliquant de la façon suivante : Suite à une erreur de saisie pour le report du résultat de 2016 constatée par la Trésorerie Municipale du Touvet, il s'avère que le résultat 2017 du Budget Régie des Remontées Mécaniques est erroné, Monsieur le Maire, sur proposition de Monsieur Julien LORENTZ propose la DM suivante afin de remettre en adéquation les comptes de la Trésorerie et les comptes de la Régie sur les mêmes montants.

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
D 022 OPFI	- 1765.07€	
R 002 OPFI		- 1765.07€
Total	- 1765.07€	- 1765.07€

Les conseillers municipaux, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, adoptent la Décision Modificative n°1 telle que précisée dans le tableau ci-dessus.

4) Décision Modificative n°2 Budget Communal

Monsieur Frédérick PENET, adjoint aux travaux présente la Décision Modificative n°2 au Budget Communal. Il avait été prévu initialement 1 500 € au BP 2017 pour la fourniture et la pose de quatre radiateurs dans les ateliers communaux pour un montant de 1 300 €.

Cependant, suite à l'oubli par les services techniques d'intégrer une facture réalisée en 2016 concernant la programmation chauffage d'un montant de 1 017.64 € TTC qui aurait dû être comptabilisé en Reste à Réaliser, l'opération est en dépassement. Les travaux ayant été réalisés, il convient de procéder à la DM afin de pouvoir régler les prestataires.

Monsieur le Maire donne lecture de la Décision Modificative suivante :

Investissement	Dépenses	Recettes
D 2313 Op 146 Couchant :	-1 000,00 €	
D 2313 Op 142 Garages :	1 000,00 €	
Total	0,00 €	0,00 €

Les conseillers municipaux, sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, adoptent à l'unanimité la Décision Modificative n°2 telle que précisée dans le tableau ci-dessus.

5) Tarifs des Gîtes Communaux à compter du 1^{er} octobre 2017

Monsieur le Maire présente les propositions tarifaires des gîtes communaux telles que rédigées par les délégataires dans le tableau ci-dessous :

Les tarifs sont stables par rapport à l'année précédente et l'on note deux modifications. Elles concernent les locations durant les vacances de Pâques et les séjours 4 nuits hors weekend.

Locations	Pour info Tarifs TTC 2016 / 2017	Tarifs TTC à compter du 1 ^{er} octobre 2017
Gîtes familiaux – 6 places (Les Ruches et Bois Bossu)		
- Location vacances de <i>Noël et Jour de L'an</i>	470€/semaine	470€/semaine
- Location vacances de <i>Février</i> et Semaine Coupe Icare	470€/semaine	470€/semaine
- Location vacances de <i>Pâques</i>	330€/semaine	310€/semaine
- Location vacances d' <i>été</i> (Juillet et Août)	470€/semaine	470€/semaine

- Location <i>vacances de Toussaint</i>	310€/semaine	310€/semaine
- Location <i>hors vacances scolaires</i>	310€/semaine	310€/semaine
- Location week-end <i>pendant les vacances scolaires</i> (hors Toussaint)	190€/week-end	190€/week-end
- Location week-end <i>hors vacances scolaires</i>	160€/week-end	160€/week-end
- Location week-end <i>vacances de Toussaint</i>	160€/week-end	160€/week-end
- Séjour 4 nuits (hors week end) hors vacances	190€/4 nuits	200€/4 nuits
- Séjour 4 nuits (hors week end) pendant les vacances		260€/4 nuits
- Nuit supplémentaire (hors saison)	50€/nuit	50€/nuit
- Nuit supplémentaire (vacances de Toussaint)	50€/nuit	50€/nuit
- Nuit supplémentaire (vacances scolaires hors Toussaint)	65€/nuit	65€/nuit
- Tarif au mois	900€/mois	900€/mois

Locations	Pour info Tarifs TTC 2016 / 2017	Tarifs TTC à compter du 1 ^{er} octobre 2017
Gîte de groupe –15 places (Pierre Dorée)		
• Location vacances de Noël, Jour de L'an, et Février	1 400€/semaine	1 400€/semaine
• Location Semaine Coupe Icare	1 400€/semaine	1 400€/semaine
• Location vacances de Pâques	780€/semaine	780€/semaine
• Location vacances d'été (Juillet et Août)	1 100€/semaine	1 100€/semaine
• Location hors vacances scolaires et vacances de Toussaint	750€/semaine	750€/semaine
• Location week-end (hors saison)	400€/week-end	400€/week-end
• Location week-end (vacances scolaires)	650€/week-end	650€/week-end
• Séjour 4 nuits (hors week end) hors vacances	400€/4 nuits	420€/4 nuits

<ul style="list-style-type: none"> • Séjour 4 nuits (hors week end) pendant vacances • Nuit supplémentaire (hors vacances) • Nuit supplémentaire (pendant les vacances) 	 105€/nuit 150€/nuit	600€/4 nuits 105€/nuit 150€/nuit
Location de draps – Lits faits à l'arrivée (non inclus dans la location de base / parure = draps de dessous, de dessus, taie d'oreiller ou de traversin selon les lits)	8,00 € / parure	8,00 € / parure
Location de serviettes de toilettes	4€/pers/séjour	4€/pers/séjour
Location de linge de maison (kit vaisselle et mains)	2€/kit/séjour	2€/kit/séjour
Caution (quelle que soit la durée du séjour)	200€	200€
Électricité (consommation dès le 1 ^{er} kw)	0.13€/kw/heure	0.13€/kw/h

Locations	Pour info Tarifs TTC 2016 / 2017	Tarifs TTC à compter du 1^{er} octobre 2017
Pénalités à retenir sur la Caution		
• Forfait ménage (mal fait ou non fait) pour les gîtes de 6 places	50€	50€
• Forfait ménage (mal fait ou non fait) pour le gîte de 15 places	90€	90€
• Casse ou perte petits ustensiles (verres, couverts)	2.20€/unité	2.20€/unité
• Casse ou perte ustensiles moyens (assiettes, bols, carafes, plats)	5.50€/unité	5.50€/unité
• Casse ou perte gros ustensiles (casserolles, pots de cafetière, clefs)	22€/unité	22€/unité
• Casse ou perte petit électroménager (cocote minute, micro-onde, cafetière)	60€/unité	60€/unité

NB :

- Tarifs semaine = du samedi 16h00 au samedi 10h00
- Horaires pour les autres tarifs = du jour d'arrivée à partir de 16h00 au jour de départ au plus tard à 10h00
- Location de gîtes draps non inclus
- Saison = vacances scolaires hors Toussaint / Hors saison = Hors vacances scolaires

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les conseillers municipaux adoptent les tarifs comme présentés ci-dessus à compter du 1^{er} octobre 2017.

6) Servitude de passage : Mandat à l'étude Rodier Rebert Porcella Bidal (SCP) pour l'établissement de l'acte relatif à la servitude d'implantation de poteau incendie par Monsieur Rynikiewicz et Mademoiselle Foucault au profit de la commune de Saint Hilaire et à la servitude de passage et d'accès par Monsieur Rynikiewicz et Mademoiselle Foucault au profit de la commune de Saint Hilaire

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un permis de construire pour une maison individuelle a été déposé le 30 octobre 2012 (et accordé en date du 09/02/2013) sur la parcelle AA 223 par Monsieur Rynikiewicz et Mademoiselle Foucault. Sur cette parcelle, est implanté un poteau incendie pour lequel la commune doit faire acter une servitude d'implantation et de passage. Ce poteau d'incendie est situé à l'intersection du Chemin du Pelloux et du Chemin du Truc et la servitude est nécessaire afin de continuer à permettre l'accès aux services communaux et services de secours.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et sur sa proposition, après en avoir délibéré, les conseillers municipaux à l'unanimité, donnent pouvoir à Monsieur le Maire afin de régulariser un acte de constitution d'une servitude d'implantation et de passage et d'accès de droit public du poteau incendie sur la parcelle cadastrée section AA, numéro 223 appartenant à Monsieur Rynikiewicz et Mademoiselle Foucault au profit de la commune, étant également précisé que les frais de constitution de cette servitude seront à la charge exclusive de la commune.

➤ **Questions diverses**

• **Création d'un sentier patrimoine :**

Madame Véronique BOULARD rappelle aux conseillers le projet de création d'un sentier de découverte "Patrimoine et Culture", qui a émergé lors de la réunion publique sur la déconstruction des établissements et l'avenir du site. Ce projet pourrait contribuer à l'attractivité du Plateau dès cette année en proposant une promenade douce et familiale ponctuée d'œuvres artistiques. Le budget de 4700 € HT se compose de 1000 € HT pour chacun des quatre artistes retenus et du matériel. Le projet, suite à la constitution de dossiers a reçu le soutien de la Communauté de Communes à hauteur de 1175 € HT et de la réserve parlementaire de Madame Éliane GIRAUD, sénatrice de l'Isère à hauteur de 860 € HT. Il resterait alors à la charge de la commune 2 152.50 € HT et 512.50 € HT de la régie des Remontées Mécaniques soit un total de 2 665 € HT.

Madame Véronique BOULARD expose qu'au vu de la disparition imminente des établissements du paysage du Plateau il est important de lancer le projet lié à ceux-ci dès cette année et ne pas attendre une année de plus...

Le but de cette présentation est de connaître la position des élus sur le projet afin de savoir si le travail doit ou non être poursuivi.

Un débat s'en suit entre les conseillers qui fait émerger d'autres idées.

Madame Isabelle RUIN propose l'idée d'une brochure qui commente le parcours et décrit le patrimoine. Madame Martine BERNARD et Monsieur Patrick BARTCZAK regrettent de ne pas connaître le descriptif des dépenses liées au projet en amont de la décision (coût du matériel, photocopies, supports de communication). Monsieur Frédéric PENET souhaite qu'une éventuelle participation des agents soit valorisée dans ce budget. Madame Valérie COQUAND attire l'attention sur la dangerosité du sentier des crêtes entre le déco nord et le déco moquette, il est proposé d'attirer l'attention des visiteurs sur ce point.

Madame Isabelle RUIN attire l'attention des élus sur le fait que cela n'avait pas été prévu au BP 2017 et souhaite qu'il y ait un peu plus d'anticipation l'année prochaine. Monsieur le Maire indique qu'il sera de la responsabilité de Madame Véronique BOULARD de ne pas dépasser le budget de 4 700 € HT tel que prévu.

Monsieur le Maire demande de connaître la position de principe des élus sur ce point. Après avoir voté on dénombre 5 abstentions et 12 pour.

• **Délégation de Service Public – Camping**

Monsieur le Maire revient sur la réunion ayant eu lieu vendredi 5 mai dernier au camping en présence de représentants d'Isère Tourisme, du PNR de Chartreuse, d'un syndicat d'hébergement, des délégataires et du Président de l'Office du Tourisme et de la Mairie de Saint Hilaire. Le bilan, transmis aux élus et qui sera présenté au prochain conseil municipal révèle que le camping est en véritable difficulté financière. Tant que les Gîtes ne sont pas ouverts il y a un véritable problème de viabilité. Il a été convenu afin d'accompagner les délégataires, de :

- Salarié ponctuellement le délégataire de la DSP sur l'enveloppe de la mairie de sorte à ce que les Gîtes soient terminés pour début juillet,
- Prévoir un décalage du paiement de la redevance et un rééchelonnement sur les années futures,
- Monter un dossier en lien avec le parc de Chartreuse afin de trouver rapidement un fond de soutien.

Il indique également que nous restons en attente du Compte Rendu de la réunion ainsi que du conventionnement de ces décisions.

Madame Isabelle RUIN s'interroge sur la suite si jamais les Gîtes n'ouvrent pas en juillet. Madame Martine BERNARD ainsi que Madame Isabelle MICHAUX rapportent que l'impact financier pour la commune n'est pas anodin.

Monsieur le Maire expose qu'il faut se donner les moyens pour que le service perdure, d'autant plus que le service rendu est bien effectué.

• **Recrutements en cours**

Monsieur le Maire indique que Céline BEAUREGARD va être recrutée prochainement en remplacement du congé maternité de Lauriane QUANTIN, assistante de direction et que Madame Sandrine ZANGHERI, actuellement DGS à Lumbin a été sélectionnée à l'issue de l'opération de recrutement afin de remplacer Axelle-Marie ARNAUD.

Il informe également du départ de Freddy JOURNET de la Régie des Remontées Mécaniques à la fin de l'été et donc du recrutement ouvert sur le poste de Chef d'exploitation à pourvoir dès que possible (date limite de transmission des candidatures au 19 mai 2017).

Concernant le poste de Directeur ALSH, dont la date limite des candidatures est fixée au 26 mai prochain, elle était nécessaire au vu de la fin de Contrat du titulaire du poste, Cyrille VICIER et du changement d'employeur au 1er août 2017 du fait de la dissolution du syndicat scolaire.

Il est prévu de mutualiser l'agent d'entretien avec la commune de Saint-Bernard. Elodie PISIOS a accepté d'effectuer des heures pour le compte de la mairie de Saint-Bernard les vendredis après-midi (2h) afin d'effectuer l'entretien des locaux administratifs. Une convention de mise à disposition va être mise en place afin de prévoir la refacturation des heures et si cela fonctionne, à terme, une augmentation du temps de travail de l'agent.

• **Vente des petites citées + parcelle forestière + jardins**

Jeudi 18 mai à 20h30 aura lieu une réunion au Mille club, à l'initiative de citoyens cherchant à fonder un collectif pour s'investir dans ce projet.

• **Commune nouvelle**

Monsieur le Maire explique qu'au vu des chantiers arrivant (Regroupement Pédagogique Intercommunal, projet d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « Plateau ») et après en avoir discuté avec Monsieur Fabrice SERRANO, une réunion du COPIL commune nouvelle va être organisée prochainement ainsi qu'une réunion collégiale des trois conseils municipaux. La date du 23/05 pour le COPIL et du 20/06 pour les conseillers ont été annoncées mais restent à confirmer. Un débat s'engage, il est proposé de faire une réunion d'élus sur ce thème.

- **Plan Départemental d'Action et de Sécurité Routière (PDASR)**

Madame Colette SWIFT rapporte qu'un dossier a été transmis aux services départementaux suite au travail de la commission sécurité depuis plus d'un an et demi. Celui-ci a été retenu et il a été attribué un montant de 970 € de subvention pour la réalisation d'un spectacle clownesque interactif et pédagogique. Deux représentations de 50 minutes chacune auront lieu le 18 novembre prochain suivi d'échanges et de retours. Elle rapporte également que le prestataire est reconnu par l'État et que, n'ayant pas de ligne budgétaire prévue sur ce point, Monsieur le Maire a donné son accord sur la participation restante de la commune à hauteur de 500 €. Pour les personnes intéressées, le dossier est consultable en mairie.

La prochaine réunion de travail de la commission "sécurité routière" est prévue le 23 mai prochain. Les enseignants et parents d'élèves des deux écoles y sont impliqués.

- **Transport**

Madame Isabelle RUIN fait part du séminaire qui aura lieu le samedi 13 mai prochain à la Communauté de Communes. Il aura pour objet la réduction du déficit et la recherche d'économies.

- **Salle Omnisport**

Monsieur Patrick BARTCZAK se questionne concernant les avancées de la Salle Omnisport et suggère que le courrier devant être écrit par les trois maires du plateau devrait être relancé afin d'être remis au président de la Communauté de Communes.

- **Ouverture de la Via Ferrata**

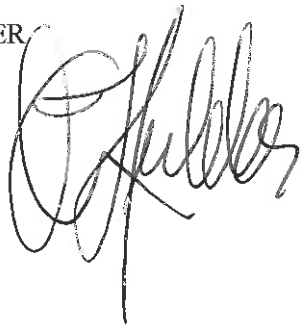
Les travaux devraient être réalisés dans le courant du mois de juin.

Prochain Conseil municipal le 13 juin à 20h30




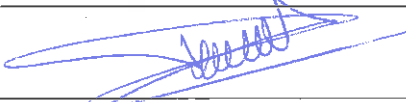

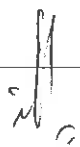


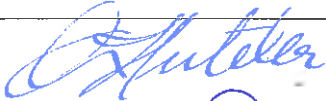

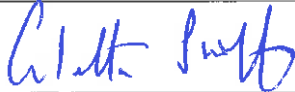
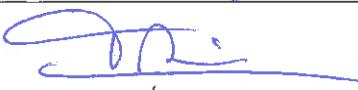
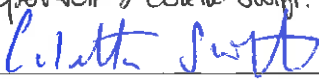
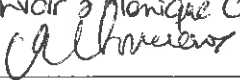
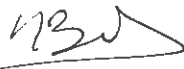
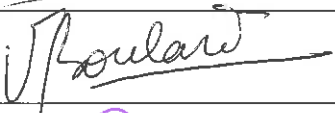
Clôture de séance à 22h30.

La secrétaire,

Ann HERTELEER



Liste d'émargement Conseil Municipal du 9 mai 2017

Membres du Conseil Municipal	Émargement
Monsieur Philippe WACK	
Monsieur Olivier PRACHE	
Madame Monique CHANCEAUX	
Monsieur Frédéric PENET	
Monsieur Julien LORENTZ	
Madame Isabelle MICHAUX	
Monsieur Bernard MARO	
Monsieur Patrick BARTCZAK	
Madame Valérie COQUAND	
Madame Ann HERTELEER	
Monsieur Romain RAIBON-PERNOUD	<p>renvoier à Philippe WACK</p> 
Madame Colette SWIFT	
Madame Isabelle RUIN	
Madame Carine PETIT	<p>renvoier à Colette Swift.</p> 
Madame Flore CAQUANT	<p>renvoier à Monique CHANCEAUX</p> 
Madame Martine BERNARD	
Madame Véronique BOULARD	
Madame CHEVALIER BRUMAGNE Carole	